

Religion/Fin du jeûne de Ramadan Jeûner et renaître

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Au cours de son prône, hier matin, à la mosquée Hassan-II, le grand imam de Libreville, Ismaël Ocen Ossa, a relevé les vertus de ce mois béni qui vient de s'achever, tout en invitant les fidèles musulmans à préserver les acquis de ce mois de privations.

ILS étaient nombreux à avoir cru que la fine pluie-matinale d'hier à Libreville allait se muer en élément perturbateur pour la prière de rupture du jeûne du mois de Ramadan 1438. Mais c'était sans compter avec la vertu purificatrice de l'élément eau qui, pour revivifier et apporter de nouvelles énergies, s'étale d'abord et débarrasse, ensuite, les impuretés de toute nature. Car, à 9 heures sonnantes - heure du début de la grande prière- pas une seule goutte ne tombait plus du ciel ! Et le top était ainsi donné pour adresser des louanges et des invocations à Dieu dans tous les différents lieux de culte de la capitale.

A la mosquée Hassan-II,



Photo : Adjaï Njououme

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, aux côtés des autres fidèles musulmans.
Photo de droite : Le grand imam de Libreville dirigeant la prière.



Photo : Adjaï Njououme

par exemple, des centaines de fidèles s'étaient rassemblés à l'intérieur et sur l'esplanade, pour manifester leur dévotion et soumission à Allah, Le Tout-puissant, le "Créateur de l'univers". Parmi eux, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, raïs de la communauté musulmane du Gabon. Le Ramadan est le neuvième mois du calendrier lunaire, au cours duquel les musulmans adultes mettent un point d'honneur au développement de leur spiritualité, en se privant de nourriture et d'eau, de comportements et de propos déviants, de l'aube au coucher du soleil. L'objectif étant de faire d'eux des



Photo : Presse Présidentielle

Le chef de l'Etat en conversation avec deux responsables religieux au cours du cocktail offert au palais présidentiel après la prière.

tels que l'amour, la charité, la modestie en ce mois couvert de bénédictions divines. Au moment où prennent donc fin ces jours de privation, l'imam Ocen Ossa, par ailleurs président du Conseil supérieur des af-

faïres islamiques du Gabon (CSAIG), a invité les fidèles à maintenir les acquis de ce mois béni. Institué par Allah à travers le saint Coran et la noble tradition du prophète Mohamed (PSAL), le jeûne du mois de Ramadan aide le croyant à

expier ses péchés et à s'aligner au rang de pieux. Tel un nouveau-né qui pousse ses premiers cris, le fidèle musulman, qui a bien observé les prescriptions de cette période du calendrier hégirien, renaît par la grâce divine, a expliqué l'imam dans son prône. Non sans ressortir la similitude entre les neuf mois que dure la gestation d'un enfant et la symbolique du chiffre 9, correspondant au mois de Ramadan qui donne l'occasion au croyant d'expier ses péchés et de "renaître spirituellement", comme "un nouveau-né", selon le grand imam. Car, est-il écrit, celui qui jeûne, Dieu lui pardonne facilement ses fautes. L'im-

portant est de maintenir cette vie "dévotionnelle", qui régénère l'âme et lui apporte pureté, vertu et bien, a expliqué le religieux. Il est donc inutile, a souligné l'imam Ismaël Ocen Ossa, de se livrer aux actes de barbarie et de discrimination négative entre les créatures de Dieu, quelles qu'elles soient. Le grand imam de Libreville a, enfin, prié pour notre pays, pour ses autorités, en tête desquelles le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Le responsable religieux a, aussi, remercié les pays (Arabie Saoudite, Égypte, Maroc, Koweït...) qui, par leurs assistances multiformes, ont aidé les musulmans du Gabon durant ce mois de jeûne. A la fin de cette prière, le couple présidentiel a, comme il le fait à chaque fête musulmane, invité à un cocktail les responsables des confessions religieuses de notre pays, les membres du gouvernement, les présidents des institutions républicaines, les représentants des missions diplomatiques, etc. Dans un esprit de dialogue interconfessionnel.

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



LA FRANCE DONNE DES AILES

A PARTIR DE
499 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE-BA

Au départ de Libreville. Achetez de 27 juin au 27 juillet 2017 votre billet à destination de Lyon, Toulouse ou Nantes. Tarif aller-retour à partir de 599 000 FCFA pour un départ entre le 1^{er} juillet et le 03 août 2017. Puis, à partir de 499 000 FCFA entre le 04 août et le 30 septembre 2017. Tarif aller-retour toutes taxes comprises, hors frais de service. Séjour minimum 3 jours, dont la nuit du samedi au dimanche, et maximum 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 01 79 64 64 (7j/7 de 08h à 19h), auprès de votre agence de voyages ou sur airfrance.ga